



PAR COURRIEL

Montréal, le 5 juin 2026

Monsieur Mathieu Giroux
Coordonnateur du secrétariat de commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5M8
mathieu.giroux@bape.gouv.qc.ca

Monsieur,

Je vous informe d'une correction mineure à la réponse que j'ai donnée lors de l'audience du 3 juin 2026.

Le MCC attend les résultats des relevés subaquatiques pour pouvoir mesurer les impacts et se prononcer. En effet, l'étude de potentiel archéologique subaquatique a bien été réalisée et soumise par l'initiateur du projet, puis des relevés ont été faits, mais les résultats de ces relevés n'ont pas encore été transmis.

Par ailleurs, à la suite d'un commentaire au sujet des vibrations, Mme la Présidente m'a demandé si le MCC était préoccupé par de potentiels dommages aux bâtiments patrimoniaux. Notez que je me suis limitée à parler des mesures d'atténuation tel un monitoring lors du chantier qui peuvent être recommandées ou exigées par le MCC dans le cadre d'une demande d'autorisation de travaux. Je n'ai toutefois pas abordé d'autres préoccupations du MCC puisque la question semblait cibler les vibrations et la protection des bâtiments de celles-ci.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer moi à l'adresse courriel suivante : denise.brosseau@mcc.gouv.qc.ca

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Denise Brosseau,

Conseillère en développement culturel et patrimoine

1/1